



Siège Social : MSIH 25, rue Maurice Segonds - 60000 BEAUVAIS

-----  
Adresse de Gestion : Joël LETICHE 22, rue Verte 60510 FOUQUEROLLES

### Fiche d'adhésion à l'ARP 2023/20224

Nouvelle Adhésion

Renouvellement

Autre Club<sup>1</sup>

Membre Bienfaiteur

#### *Adhésion individuelle*

Nom\* : ..... Prénom\* : ..... Né(e) le\* : .....

#### *ou Adhésion familiale*

Nom\* : ..... Prénom\* : ..... Né(e) le\* : .....

Nom\* : ..... Prénom\* : ..... Né(e) le\* : .....

Nom\* : ..... Prénom\* : ..... Né(e) le\* : .....

Adresse\* : .....

N° de téléphone fixe\* : ..... N° de mobile\* : .....

Adresse mail\* : .....

\* mentions obligatoires à compléter (merci d'indiquer au minimum un numéro de téléphone)

Je joins obligatoirement **une attestation de réponse au questionnaire de santé** ou un **certificat médical** ((pour les nouveaux adhérents ou les adhérents ayant interrompus la randonnée pendant 2 saisons sportives ou plus) datant de moins de 6 mois et mentionnant la non contre-indication à la randonnée pédestre), pour chaque membre inscrit.

La cotisation annuelle du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 30 septembre 2024 s'élève à :

#### **Individuelle :**

-Licence + Assurance Responsabilité Civile et Accidents corporels :	28,25 €
-Adhésion ARP :	12 €
	<b>= 40,25€</b>
-Abonnement à « Passion Rando » magazine : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	10 €
	<b>= 50,25 €</b>

#### **Familiale :**

-Licence + Assurance Responsabilité Civile et Accidents corporels :	56,30 €
-Adhésion ARP :	19 €
	<b>= 75,30 €</b>
-Abonnement à « Passion Rando » magazine : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	10 €
	<b>= 85,30 €</b>

- Enfants mineurs, y compris ceux confiés par la DDASS, et enfants majeurs sous tutelle vivant sous le même toit que leurs parents,
- Enfants majeurs de moins de 25 ans fiscalement à charge vivant sous le même toit que leurs parents,
- Petits enfants mineurs.

#### **L'enregistrement des licences ne se fera qu'après réception :**

- du certificat médical pour chaque participant ou de l'attestation de réponse au questionnaire de santé,
- de la présente fiche d'adhésion dûment remplie et signée,
- du règlement,

- soit par chèque établi à l'ordre de l'Amicale des Randonneurs Pédestres du Beauvaisis, **à adresser à : Mr LESSIEUX Frédéric**  
**7 rue des peupliers**  
**60480 PUIITS-LA-VALLE**
- soit par virement à IBAN FR76 1870 6000 0097 5579 5164 822 en indiquant NOM + Adhésion 2024

<sup>1</sup> Les personnes affiliées à un autre Club de Randonnée Pédestre, titulaires de la licence 2023-2024, sont priées de faire parvenir, avec la présente fiche d'adhésion dûment remplie et signée, à Frédéric LESSIEUX:

- La photocopie de la licence 2023-2024,
- Un chèque de 12 € établi à l'ordre de l'Amicale des Randonneurs Pédestres du Beauvaisis, pour la cotisation individuelle,
- Un chèque de 19 € établi à l'ordre de l'Amicale des Randonneurs Pédestres du Beauvaisis, pour la cotisation familiale.

L'adhésion à l'ARP implique l'autorisation de la mise en ligne de ma photo sur le site de photos **interne** à l'ARP.

Date et Signature :